

**Délibération n°213/2023**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

**SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2023**

Date de convocation : 28/11/2023

Nombre de présents : 49

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 60

Date d'affichage : 28/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt-huit novembre deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, COMANDRÉ Edith, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RIGALT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, BOISARD Jean-François, CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CHANTEMILLE Sophie, CORDET Yannick, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), DESNOYERS Jean (suppléante Mme Comandré), DUFOUR Vincent (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), GROSJEAN Pascale, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JAVON Fabienne (pouvoir à Mme Ménard), LHOUE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Mme Habay-Barbault), MICHEL Nathalie (pouvoir à M. Salamolard), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à M. Buttner), RENAUD Patrice, REVERDY Gilles (pouvoir à Mme Picard), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. Gérardin), XAINTE Arnaud (pouvoir à M. Rigault).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, FERRON Claude, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, REVERDY Chantal.

Secrétaire de Séance : Mme Maryse BEAUJARD

**OBJET : Recrutement de personnel en accroissement temporaire d'activité afin d'assurer la mission d'agent technique aux missions d'entretien des locaux sur le Centre de loisirs d'Animare et l'Ecole de Musique**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L332-23 1°,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des Ressources Humaines,
- Sur proposition du Président,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (60 voix pour) :**

- Valide l'ouverture d'un poste d'adjoint technique à 25/35<sup>ème</sup>, pour assurer les fonctions évoquées précédemment.

**Délibération n°213/2023**

- Dit que cet emploi pourra être occupé par un contractuel sur un contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois selon les dispositions de l'article L332-23 1° du Code général de la fonction publique.
- Précise que le niveau de recrutement et de rémunération entre l'IB 367 et l'IB 558 du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
- Précise que les crédits budgétaires sont inscrits au budget concerné,
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

